

Zeitschrift: La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère
Herausgeber: Association des musiciens suisses
Band: 3 (1909-1910)
Heft: 20

Artikel: Le psaume C de Max Reger : bref essai de mise au point, en manière de prélude à une discussion sur le cas Reger
Autor: Humbert, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1068864>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

À cela viendra s'ajouter, sans préjudice pour les rubriques déjà existantes, un bulletin mensuel de la „Société cantonale des Chanteurs vaudois“ pour lequel nous avons pu nous assurer la collaboration du zélé secrétaire de l'association, M. le professeur Louis Burdet, et de nombreux directeurs des sociétés intéressées. Ce bulletin ne tardera pas, sans doute, à être suivi de plusieurs autres.

Ces améliorations de fond seront accompagnées d'une rénovation de forme qui plaira, nous l'espérons, à la plupart de nos lecteurs et sera alors comme la „formule définitive“ de la VIE MUSICALE : autre couverture (sans publicité !), autre papier, très légère réduction de format compensée et au-delà par l'augmentation du nombre des pages, impression moins serrée et plus agréable à l'œil, enfin des **illustrations**, occasionnelles au début, mais qui deviendront constantes si les lecteurs nous en expriment leur satisfaction.

Nous comptons par ces efforts renouvelés vers un but que avons placé très haut, non seulement conserver les fidèles amis de ces trois premières années, mais gagner de nouvelles sympathies, nombreuses et également fidèles. C'est ainsi seulement que la VIE MUSICALE pourra contribuer effectivement à resserrer les liens trop souvent dissolus entre le public et les artistes. Mais il faut pour cela que le **public** nous lise avec un désir sincère de s'initier aux choses de l'art et que les **artistes** ne négligent aucune occasion de collaborer **eux-mêmes** à notre œuvre, en nous communiquant sans retard tout ce qui est de nature à intéresser ou à instruire le lecteur au sujet de la musique et des musiciens.

La VIE MUSICALE veut être, toujours plus, une maison largement ouverte à tous les esprits de bonne volonté. Qu'ils y entrent nombreux et que, s'y trouvant bien, ils y demeurent !

Le Psaume C de Max Reger

Bref essai de mise au point, en manière de prélude à une discussion sur

Le cas Reger

L'ouragan a passé..., grossissant démesurément les flots d'une admiration que plus rien déjà ne réussissait à contenir, brisant hélas ! sur son passage et refrénant les avances timides de ceux dont le bon vouloir ne demandait qu'à être éclairé et dont l'âme se soumettait par anticipation au joug puissant et doux du génie. Car le génie est semblable à ces forces de la nature qui, soudainement déchaînées, édifient après avoir détruit et de l'apparent anéantissement font surgir des splendeurs toujours renouvelées.

Sous la direction de M. Volkmar Andreea qui, pendant tout le cours des fêtes de Zurich, fit preuve d'une admirable possession de soi-même et d'une maîtrise incomparable dans l'art de se « soumettre » successivement aux œuvres les plus diverses, le *Psaume C* de Max Reger a pris les allures d'une tempête sonore. Il semblait que, fier de la victoire sur la matière que les chœurs et l'orchestre remportaient à chaque mesure, le chef eût voulu la clamer au monde et grossir de tous les efforts de l'exécution ceux que le compositeur avait faits lui-même pour exprimer musicalement le verbe enflammé du psal-

miste. Ainsi le retour constant du long crescendo savamment ménagé, qui est une des caractéristiques extérieures de l'œuvre, produisit une formidable tension nerveuse, je dirais presque musculaire chez l'auditeur comme chez l'exécutant, — les chants de louange en vinrent à ressembler parfois aux vociférations d'une foule en délire, — et lorsque, sur la double fugue finale des chœurs et de l'orchestre réunis, les trompettes et les trombones éclatèrent avec fracas, ils couvrirent tout de leurs voix fortement cuivrées. Et ce fut un effroyable vacarme musical !

Si je me hasarde à dire franchement ici ce que plusieurs ont exprimé déjà à l'étranger, c'est que l'intégrité d'une œuvre et le génie *incontestable* de son auteur doivent passer avant toute autre considération ; c'est qu'il importe de ne pas juger hâtivement une composition de l'envergure du *Psaume* de Max Reger, d'après une exécution, surtout lorsque celle-ci, très remarquable à bien des points de vue, a donné plus de relief à la ligne qu'elle n'a révélé de de vie interne ; c'est enfin qu'à mon sens l'antagonisme d'impression et de jugement en apparence irréductible qui, dès la première heure, s'est manifesté entre Latins et Germains a sa source dans l'exécution plus encore que dans la conception de l'œuvre.

Je ne me propose point aujourd'hui d'analyser les vastes agglomérats sonores du *Psaume C*. Je n'insisterai ni sur la logique implacable quoique souvent latente des enchaînements harmoniques, ni sur la pauvreté assez générale de l'invention mélodique, et je ne relèverai pas plus l'audace et la magnificence de la polyphonie que la désespérante monotonie de rythmes dont l'enchevêtrement rend la diversité tout à fait illusoire. Point ne m'aventurerai dans une dissertation, pourtant aisée, sur l'anachronisme du Choral de Luther retentissant au milieu des clameurs joyeuses du peuple d'Israël, ni sur le manque absolu de justification esthétique de cette entrée du choral qu'encaillaient les stridences excessives des cuivres (qui ne se rappelle la sainte colère d'un Rob. Schumann au sujet de l'emploi que l'auteur des *Huguenots* fit de ce même choral ?)...

Mon propos est à la fois plus simple et d'une utilité plus immédiate. J'ai voulu seulement tenter de « mettre au point » une question sur laquelle j'ai la conviction que nous serons beaucoup plus près de nous « entendre », lorsque nous n'aurons plus dans les oreilles les sonorités assourdissantes dont l'un de nos collègues se plaignait de ressentir encore la souffrance *physique* plusieurs jours après l'audition.

Soyons justes et pour apprécier l'œuvre — dont le premier contact nous a peut-être repoussés — allons à l'œuvre elle-même, nous efforçant d'en constituer au dedans de nous l'audition *idéale* que l'auteur a sans doute « entendue » dans la crise de l'inspiration, mais qu'aucun chœur, ni aucun orchestre ne réaliseront jamais. N'est-ce point ainsi, en grande partie, que nous apprécions le mieux le finale de la IX^{me} ?

Retirerons-nous de cette sorte de recréation l'impression d'un chef-d'œuvre ? J'en doute beaucoup et je n'y suis point parvenu pour ma part, en dépit de la bonne volonté et de la sympathie que je me suis efforcé d'apporter à la pénétration de l'œuvre nouvelle jusqu'en ses moindres détails. Mais je ne serais point étonné que le jour vint où l'œuvre de Max Reger ne comptera guère qu'à partir du *Psaume C* et du *Quatuor op. 113* !

GEORGES HUMBERT.